

# QUE FAIT LA POLICE ?

## Observatoire des Libertés Publiques

Bulletin intérieur d'information ▶ Mensuel ▶ Numéro 101 ▶ Avril 2004

### PROFESSION

Policier, c'est un rude métier. L'homme au service de l'ordre, constamment sous tension, largement instrumentalisé par sa hiérarchie, pète fréquemment les plombs. Quelques cannettes de bière aidant, le policier calme ses nerfs sur le pékin qui lui tombe sous la main. Une force de police, dressée au contrôle social, et soumise à l'obligation de résultat, ne peut que produire des brutes. La maltraitance des personnes interpellées est tellement quotidienne que les gazettes n'y prêtent plus guère attention. Il faut malgré tout relativiser : il n'y a pas que des brutes dans les forces de l'ordre, on y trouve aussi des racistes et des sexistes, ainsi que leurs collègues qui ne peuvent s'exprimer que vulgairement. Il arrive pourtant que la bavure soit trop visible pour être passée sous silence, car il y a des témoins, et que la responsabilité d'officiers soit mise en cause. C'était le cas avec cette bavure du 19 février, révélée le 26 février par la préfecture de police.

Nicolas Sarkozy s'est indigné, lui qui affirmait en novembre 2003 que, depuis son arrivée place Beauvau, il n'y avait pas eu la moindre bavure. Faut-il en déduire que le ministre était aveugle au point d'ignorer le comportement habituel de ses troupes ? « Les brebis galeuses – doivent être écartées de la police », s'est-il écrié en chœur avec le préfet de police Jean-Paul Proust. Chiche ! Dans ce cas il serait nécessaire d'affréter de nombreuses charettes pour évacuer tout ce beau monde. Ne nous risquons surtout pas à des amalgames hasardeux, mais il faut bien constater que les mauvaises manières ont la vie dure, et nul n'a jamais oublié les méthodes amicales de la police de Vichy.

MAURICE RAJSFUS

### LE PETIT MONDE DE DON SARKOZY

## Vos gueules, les mouettes !

C'est un message qui a circulé sur Internet. Cela se passait à Montluçon, le 19 février, et concerne un groupe de militants de l'association Agir contre le chômage (AL) « Ne vous occupez pas de votre prochain. Avec : Sarkozy, cela devient dangereux. Il y a quelque temps, un de nos militants est tombé, par hasard, sur un contrôle de police un peu musclé de quelques jeunes assis sur un banc. Un peu outré par le zèle excessif que les forces de l'ordre déployaient pour cette intervention (fouille au corps, etc), il leur a demandé pourquoi tant d'acharnement. On lui a répondu qu'il devait se mêler de ce qui le regardait.

D'autres militants de AC ont assisté à cette scène. Un peu plus tard, le copain est parti avec sa voiture pour... se faire coincer, quelques rues plus loin, par des motards, une fourgonnette et une voiture des forces de l'ordre. Il a été sorti manu militari de sa voiture, traîné à terre, menotté. Il a subi une garde à vue de 24 heures sous haute pression. Maintenant, il est accusé de rébellion, outrage à un représentant des forces de l'ordre et délit de fuite... Donc, la prochaine fois que vous voyez un jeune se faire tabasser par un policier, ne dites surtout rien. » L'ordre règne ! Et vous la fermez ! « (Courrier reçu le 1er mars 2004)

## Les « brebis galeuses »

Rares sont les grosses bavures dénoncées par le ministre de l'Intérieur lui-même. Le 19 février, des policiers de la BAC prennent en chasse un véhicule dont le conducteur brutaliserait sa passagère. Entamée porte de la Chapelle, la poursuite va se terminer à la sortie de l'autoroute A 86, à Créteil (94). Une fois le véhicule stoppé, les policiers commencent à tabasser l'homme qu'ils sont menotté puis plaqué à terre. Pire, ils lui baissent le pantalon et lui placent un enjoliveur entre les fesses, pour simuler une sodomie. Cette scène est filmée à l'aide d'un caméscope de la BAC, tandis que des policiers prennent des photos avec leur téléphone portable. (Tous ces documents faisant preuves seront détruits au commissariat) Pendant ce temps, d'autres policiers « s'occupent de la passagère, cause de cette poursuite. Et le témoin

: » Il y a des policiers qui sont arrivés, qui m'ont sortie par les cheveux, qui m'ont cogné la tête... J'ai vu François -mon compagnon- ils lui ont mis un coup de poing dans la figure. Moi, ils m'ont balancée par terre. Après, je l'ai vu par terre, je l'ai même entendu dire d'arrêter, et après il ne parlait plus, il ne bougeait plus. Il était complètement amoché, le nez en sang et l'oeil gonflé. » Une quinzaine de policiers ont assisté à cette glorieuse opération. Quatre d'entre eux, dont un commissaire et un commandant, ont été mis en examen et placés en garde à vue, mais remis en liberté 48 heures plus tard. La culture du résultat conduit à de telles « conneries », comme disait un policier présent sur le champ de bataille. (Sources, *Le Parisien*, 27 février, *Le Monde*, et *La Liberté de l'Est*, 28 février 2004)

## Xénophobes patentés

Un chanteur d'Opéra polonais était pris à partie par des policiers de la BAC, le 22 février, à Lyon. Cet homme avait eu le tort de circuler à bord de son véhicule, immatriculé en Pologne. Ce qui ne pouvait qu'attirer l'attention de policiers en civil, qui ressemblaient étrangement à des loubards. Dans ce genre d'intervention, les gardiens de l'ordre public ne mettent leur brassard police qu'après l'interpellation et s'étonnent d'être

pris pour des voyous. Faute de vraies raisons, un PV est dressé pour non-apposition de la vignette d'assurance sur le pare-brise – mais ce n'est pas une obligation en Pologne, et pas davantage en France pour les véhicules immatriculés à l'étranger. Au final, les policiers se sont retirés, avec cette injektive « On se retrouvera. On va en parler à des copains qui s'occuperont de vous... » (Source, *Libération*, 1er mars 2004)

**A méditer.** Lorsque l'on parle des droits de la police, il convient de s'inquiéter sur le devenir des droits de l'homme !

### Les brutes

A Lons-Le-Saulnier (39), un jeune homme de 27 ans a déposé plainte pour « violences illégitimes » par les policiers locaux, en décembre 2003. (Source, *20 Minutes*, 9 mars 2004)

### La haine

Hit jeunes de Sartrouville ont été mis en examen et écroués, le 11 mars, pour avoir caillassé le 16 février une patrouille de police, à Sartrouville (78). Ils ont été interpellés suite à un renseignement anonyme. (Source, *Libération*, 12 mars 2004)

### Assassin !

Le 15 août 2001, un policier parisien avait abattu un collègue dans un café parisien. Le premier ne supportait pas d'avoir été cocufié par le second. Crime passionnel ordinaire ? Pas si simple car le policier assassin a utilisé son arme administrative qui lui avait été remise « justement pour préserver l'ordre public », précisait l'avocat général lors du procès. Vingt ans de réclusion criminelle ont décidé les jurés de la cour d'assises de Paris, le 27 février. (Source, *Libération*, 28 février 2004)

### Honorabilité

On a institué des auxiliaires de justice pour pallier le manque de magistrats. Le 5 mars, l'un d'eux, policier à la retraite, âgé de 56 ans, a été condamné à trois ans de prison ferme pour avoir agressé sexuellement une jeune femme qu'il était chargé de semoncer. Lors de l'audience, le ministère public rappelait que cet homme avait été nommé délégué du procureur en raison de ses qualités « d'honorabilité, de moralité et de délicatesse. » (Source, *Le Monde*, 9 mars 2004)

### Excès de zèle

Les policiers de Bagneux (92) qui, le 8 Juillet 2003, avaient interpellés quelques jeunes, devant un immeuble, pour « entrave délibérée à la circulation », avaient interprété très librement la loi Sécurité intérieure de Nicolas Sarkozy, qui interdit la présence dans les halls d'immeubles. Ces jeunes avaient alors subi 17 heures de garde à vue pour ce délit inventé par des policiers soucieux de productivité. Relaxe a décidé le tribunal de Nanterre, le 22 février. (Source, *Libération*, 24 février 2004)

### La hargne

Le 7 mars, vers 18 heures, dans le XIVème arrondissement de Paris, des policiers interpellent un SDF, soit disant pour « ivresse sur la voie publique ». Des badauds s'interposent, ce qui provoque une « mini émeute ». Selon les témoins, l'intervention des policiers était très violente, particulièrement contre ces intrus qui prétendaient protéger ce SDF, bien connu dans le quartier. (Source, *20 Minutes*, 9 mars 2004)

## Justice aux ordres

**A** l'automne 2001, les policiers manifestaient pour faire savoir qu'ils mettaient la justice sous haute surveillance. Il semble que cela soit devenu une habitude, avec la complicité active du parquet. Ainsi, à la mi-février, selon l'Union syndicale des magistrats (USM), le procureur de la République d'Evry aurait désavoué l'une de ses substituts pour complaire aux services de police, puis aurait enjoint à une autre de « couvrir » une erreur de procédure. « Un certain climat

est en train de s'installer dans les parquets », disent ces magistrats. Cette affaire ne ferait que confirmer les termes d'une circulaire envoyée récemment par Nicolas Sarkozy aux directeurs départementaux de la sécurité publique, leur demandant de « signaler systématiquement aux magistrats les affaires dans lesquelles les suites judiciaires vous apparaissent insuffisantes ou mal appropriées. » Quant à l'indépendance de la justice... (Source, *Libération*, 26 février 2004)

## Sarkolissime

« **A** llo, Suzy ? Ici gros Loup ! » C'est ce que l'on aurait pu entendre en se branchant du le 07 25 36 56 11, tout au long de la seconde quinzaine de février. Le ministre de l'Intérieur était ainsi affectueusement interpellé dans les colonnes des petites annonces de *Libération*. Y a-t-il eu provocation, véritable inten-

tion terroriste, ou peut-être manipulation avant les élections régionales ? Toujours est-il que « Gros Loup » réclamait une grosse rançon à « Suzy », sous peine de faire exploser un train de voyageurs. Il ne s'est rien passé, mais une certitude s'impose : le ridicule ne tue pas, c'est bien connu. (Source, *Libération*, 4 mars et *Le Monde*, 5 mars)

noire Gucci. Moi, blonde toque  
turque. Marie : 06.03.02.49.44.

Mon gros loup,  
Ne prenons pas de risques  
inutiles. Pour assurer réussite,  
l'oiseau doit s'envoler d'ailleurs.  
De plus, souhaite garantie pour  
cadeau. Toujours d'accord, mais  
parlons-en. Suzy, 07.25.36.56.11

AF: Pour les 30, foule de thé Atre +  
Max de Kinou plein les yeux  
COTAC&A.

A ado,  
Timide,  
Stérilisé.  
SAUVE: 0

URGE!  
fou

ardi 24 février, Café des Ph...  
Vous, brune. J'ai proposé de voir  
Podium. Tél.: 06.80.00.63.96.

Mon gros loup, ne prenons pas  
de risques inutiles. L'oiseau blanc  
s'envolera lundi depuis le point  
indiqué. Parlons-en. Susy,  
tél.: 07.25.36.56.11-  
fax: 02.50.28.48.50

Coup de foudre, th. Atelier, dim. 22  
15h, places 104-106. Vous, veste  
Moi, blonde toque  
06.03.02.49.44



### Face à la marée bleue

Que fait la police ? a dix ans, et vient de publier son 100ème numéro. Depuis le printemps 1994, publié régulièrement tous les mois, notre bulletin na pu répertorier plus de 3.000 informations sur le comportement déviant des forces de l'ordre. Les cent petits éditoriaux rassemblés dans ce livre permettent d'établir un constat majeur: quelle que soit la couleur politique du gouvernement en place, la volonté sécuritaire est la même, autorisant toutes les dérives des policiers, les justifiant même à l'occasion. **Face à la marée bleue**, de Maurice Rajsfus, L'Esprit Frappeur, 2004. 160 pages, 4 euro.

## Témoignages sur « L'Evêché »

Roger Frémi, écrivain marseillais, anime depuis quelques années un atelier d'écriture à la prison des Baumettes. Récemment, il a pu apprécier la qualité de l'accueil dans les cellules de « L'Evêché », le commissariat central de Marseille.

« Ces geôles se trouvent dans les sous-sols de la PJ. Même les policiers enquêteurs n'y descendent jamais. C'est un service à part. J'ai eu la sensation, en franchissant ces grilles, de descendre vers le plus sombre moyen-âge. Dans cet autre monde, deux gardiens vous mettent à poil et vous fouillent... (puis) on vous pousse dans un cachot sans air ni lucarne, de trois mètres carrés. On m'a même confisqué mes lunettes de peur que je les brise et me tranche les veines. Pas le moindre trou ou cabinet pour faire ses besoins. Certains détenus frappent pendant des heures contre la porte et finissent par uriner par terre, là où les autres sont couchés, sur le béton. Il n'y a qu'un petit banc pour trois détenus. Pas la moindre paille, ni litière.

L'odeur qui règne dans ces cages est immonde... Sans montre ni lumière extérieure, on ne sait plus si c'est le jour ou la nuit.

« J'ai découvert qu'en 2004 existait sous terre, dans les caves de « L'Evêché », à Marseille, la ville où j'ai grandi, les plus sinistres geôles que l'on puisse imaginer... Dans un cachot, un peu plus loin, une femme a hurlé toute une nuit. Personne n'est venu. Je demande qu'une Commission soit mise en place d'urgence et descende voir ce qu'il se passe dans les caves de « L'Evêché ». Beaucoup de détenus m'en avaient parlé à travers les ateliers d'écriture que j'anime dans la prison ; j'avais du mal à le croire. Que toutes celles et tous ceux qui sont passés par ces cages depuis des années apportent leur témoignage et que ceux qui savent encore ce que le mot dignité veut dire nous soutiennent. Pour ma part, je demande la fermeture immédiate de cette prison souterraine, tenue secrète, qui bafoue les règles élémentaires des droits de l'homme. (Témoignage reçu le 11 mars 2004)

## Fauteurs de violences

Une mère de famille était poursuivie devant le tribunal correctionnel de Nanterre (92) pour « violences aggravées à agents de la force publique. » La maman se rendait à l'hôpital pour voir son fils, blessé lors d'une interpellation. Arrivée en voiture, elle est bloquée par des policiers qui disent : « Cas sez-vous ! » Un peu plus tard, dans la salle d'attente des urgences, d'autres policiers lui interdisent de voir son fils. Un médecin témoin : « Le capitaine de la BAC a ordonné à ses hommes de lui arracher son portable. Elle a été

brutalement menottée dans le dos, sous mes yeux, et mise en garde à vue. » Et puis cette importante précision « Des policiers disent avoir été blessés par le fils de madame, l'autre par elle. Je précise qu'aucun d'eux n'a demandé à être examiné. Il me semble que c'était bien le lieu. » A l'audience du 27 février, les policiers plaignants étaient absents, et la maman a été relaxée. Son fils est toujours en détention provisoire pour « violences aggravées à agents de la force publique... » (Source, *Libération*, 1er mars 2004)

## Boxeuse de choc

Un simple contrôle, dans le métro parisien, peut tourner au tabassage en règle. C'est ce qui est arrivé à un invalide à 80% - qui voyage donc gratuitement - qui étant pressé de se rendre à une dialyse, évite la file d'attente et saute le portillon. Stoppé par des policiers, il montre sa carte d'invalidité, mais son comportement est considéré comme outrageant par des policiers qui le traînent vers un « local ». En chemin, un témoin voit les policiers pousser brutalement leur victime. Derrière la porte, on entend des coups sourds, et

une plainte : « Arrêtez de cogner, je suis malade ! » Au tribunal correctionnel, le 8 mars, suite à un dépôt de plainte de ce voyageur malmené, les policiers affirment que l'homme les insultait et « ameutait la foule ». Il semble qu'une policière avait été très active aux jeux de mains, au cours de cette opération, mais le tribunal a relaxé cette défensive de l'ordre public. En revanche, la victime n'en a pas terminé, puisqu'elle sera jugée le 3 mai. (Source, *Libération*, 9 mars 2004)

## Pot de fleur

Un militant antinucléaire alsacien était poursuivi pour avoir résisté à un gendarme, le 6 février 2002, alors qu'il manifestait contre le passage d'un train chargé de déchets nucléaires. Au cours d'une bousculade, il s'était assis malencontreusement sur le képi du pandore, dégradant légèrement l'objet. De plus, ce militant paisible était accusé d'avoir « résisté avec violence. » Explication du civil « Quatre ou cinq gaillards me sont tombés dessus. Ensuite, ils m'ont jeté sur la banquette de leur camionnette, et je suis tombé sur le képi qui traînait là. » Le 4 février, le tribunal de Strasbourg a estimé qu'il n'y avait pas de quoi fouetter un chat, et relaxé le maladroit. (Source, *Les Dernières nouvelles d'Alsace*, 5 février 2004)



### Brave CRS

En poste à Roanne, un CRS marseillais avait déposé plainte comme victime d'un vol à main armée. Peu crédible, il était rapidement placé en garde à vue. Il semble que ce fonctionnaire aurait monté ce plan après avoir égaré sa carte de policier, peut-être aussi pour griveler un peu d'argent à sa compagnie d'assurance. Remis en liberté en attendant d'être jugé, en juin prochain, le CRS avait confié, durant sa garde à vue : « Mon salaire de flic, c'est juste pour m'acheter des cigarettes. » (Source, *La Provence*, 16 février 2004)

### Sarkozy efficace

En janvier 2004, plus de 3 200 étrangers sans papiers ont été « éloignés » de France, c'est à dire expulsés. Soit 36% de plus qu'en janvier 2003. Principales victimes : des Algériens, des Marocains, des Chinois et des Roumains. (Source, *Libération*, 2 mars 2004)

### Voyous

Dans la nuit du 28 au 29 février, un policier de la BAC, et trois ilotiers, qui n'étaient pas en service, participaient à une bagarre, à la sortie d'une boîte de nuit de la place Clichy, à Paris. Peut-être même ces fonctionnaires ont-ils provoqué cet incident. Toujours est-il que ces braves policiers ont été interpellés. L'ICS enquête... (Source, *20 Minutes*, 2 mars 2004)

### Sombre brute

En avril 2003, une femme d'une cinquantaine d'années était placée en cellule de dégrèvement au commissariat de Dijon. Au matin, elle portait plainte pour avoir été violemment frappée par un policier. Un certificat médical fait état de deux côtes cassées, d'hématome à un genou et d'une entorse au poignet. D'où quinze jours d'ITT. Il aura été nécessaire d'une année de procédure pour que la brute soit mise en examen et écrouée. (Source, *La Liberté de l'Est*, 14 février 2004)

### Nouveau !

Nicolas Sarkozy ne manque pas d'imagination. Sa dernière trouvaille ? L'ouverture « d'hôtels de garde à vue », qui ne seront en fait que des cellules de commissariats peut-être améliorées. Peut-être que, plus simplement, l'odeur d'urine serait couverte par un désodorisant. (Source, *Libération*, 27 février 2004)

### Sac à bière

A l'aube du 1er mars, un commissaire de police parisien est arrêté, au volant de sa voiture, suite à un accident de la circulation. Selon la police, l'alcoolémie de l'ivrogne était « supérieure à la moyenne légale » (sans doute beaucoup plus). Conduit au commissariat de Puteaux, le commissaire est reparti avec une convocation prochaine pour le tribunal correctionnel. (Source, *Le Parisien*, 2 mars 2004)

## « Vous êtes des emmerdeuses ! »

Le 29 janvier 2004, Nathalie Ferré, présidente du GISTI (Groupe d'information et de soutien aux immigrés) adressait une longue lettre ouverte au ministre de l'Intérieur, suite à une sordide intervention des forces de l'ordre, près de la place Charles de Gaulle, le 24 janvier, jour du défilé célébrant le nouvel an chinois. Extraits.

Notre attention a été attirée par des policiers conduisant deux jeunes d'origine chinoise à l'écart. D'autres policiers portant un paquet de tracts, sont venus rejoindre le groupe. Les deux garçons ont été plaqués contre les grilles et fouillés. L'un a été contraint de retirer son tee-shirt, l'autre s'y est refusé. C'est ainsi que nous avons pu apercevoir que le maillot en question portait l'inscription : des papiers pour tous. C'est cet élément qui nous a conduites à nous rapprocher et à demander de façon courtoise aux policiers présents ce qui se passait. Nous ne géions aucunement l'opération, et il peut difficilement être soutenu qu'il y avait un danger quelconque.

Outre les deux garçons, il y avait deux jeunes femmes, dont l'une avec un bébé qu'elle transportait dans une poussette. La poussette, ainsi qu'un sac à main de très petite taille ont été également fouillés par les policiers, pour ne rien y trouver, évidemment. Les tracts saisis ont été posés par terre. Un homme qui passait par là, par hasard, s'est penché pour lire un tract ; il en a été empêché par un policier, non sans une certaine vigueur. Du coup, l'homme est parti un peu vite mais il a été rattrapé par deux agents qui ont procédé à son encontre à une palpation de sécurité. Dans l'indifférence générale d'ailleurs.

Nous avons donc demandé à l'un des policiers en civil ce qui se passait, et il nous a d'abord répondu que l'on n'avait pas le droit de distribuer des tracts sur la voie publique sans autorisation. Il doit sans doute exister des exceptions. Puis, avec une agressivité rare, il nous a dit de partir, que l'on n'avait rien à faire ici, et que c'était lui qui décidait, sous entendu de tout. Nous nous sommes autorisées à lui dire qu'il n'avait pas à être agressif. Sur ce, le même policier nous a dit – qu'il n'y avait qu'en France où on gênait le travail de la police... Et il a ajouté : vous êtes des emmerdeuses ! Je lui ai



alors dit qu'il n'avait pas le droit de nous insulter. En guise de réplique il a, sur un ton à la fois arrogant et agressif, mis un terme à cet échange en concluant par un : Je vous emmerde !

Je trouve ce comportement injurieux inadmissible et choquant, au point que j'ai même songé à porter plainte pour injure. Mais je n'ai pas d'énergie à perdre dans une procédure que je sais vaine. Il m'est apparu important, en revanche, de vous informer de cet épisode qui me paraît révéler un état d'esprit particulièrement délétère. On ne peut pas, dans le même temps, parler d'incivilité des jeunes et les stigmatiser, et accepter de tels propos de la part de la police. L'agressivité et les propos injurieux ne peuvent que susciter la réplique et l'énervement de ceux qui en sont victimes. Pour cette raison, le comportement de la police doit être exemplaire. Lorsque nous sommes parties, vers 14 h 30, les jeunes étaient toujours retenus, et j'ignore ce qu'ils sont devenus. Nous envisageons, au GISTI, de saisir la Commission nationale de déontologie de la sécurité, et de rendre public cet épisode. » (GISTI, par Internet, 29 janvier 2004)

### J'adhère à l'Observatoire des libertés publiques en tant que membre actif

NOM .....

PRÉNOM .....

ADRESSE .....

.....

.....

Je joins un chèque de 10 euros (minimum) à l'ordre de l'Observatoire des libertés publiques comprenant le service de *Que fait la Police ?* 7 / 9, Passage Dagorno, 75020 Paris



### Encore deux morts !

Deux jeunes de Grigny (91) qui cherchaient à échapper à un contrôle de police, se sont tués en heurtant un poteau en béton après une course poursuite. En réaction, les policiers de Grigny ont été abondamment caillassés. (Source, *Libération*, 16 mars et *Le Monde*, 17 mars 2004)

### Un mort de plus

Le parquet d'Aix-en-Provence a ouvert une information judiciaire pour « rechercher les causes de la mort » d'un jeune homme de 30 ans, décédé le 27 février dans un hôpital de Marseille, six jours après avoir fait un malaise au commissariat de police de Marignane, où il semble avoir été sérieusement maltraité, selon ses proches. Ce commissariat est tristement réputé pour la brutalité de ses fonctionnaires. La famille de la victime a porté plainte. (Source, *Le Parisien* et *CQFD*, mars 2004)

### Cafteurs

Trois bornes interactives destinées au dépôt de plainte contre X, fonctionnent à l'hôtel de police de Strasbourg, depuis le 1er mars. Il sera ainsi possible de faciliter le travail des forces de police. Ce système a déjà été expérimenté « avec succès », à Nice, depuis 2002. (Source, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, 6 mars 2004)

### Voltige

Le 10 février, le tribunal correctionnel de Bayonne a condamné deux CRS à douze et dix-huit mois de prison pour violence aggravée, avec interdiction d'exercer la fonction de policier. Qu'avaient donc fait ces deux fonctionnaires ? Le 31 mars 2002, lors d'un contrôle de véhicule, à Hendaye, ces deux policiers avaient brutalisé un jeune homme, sur un pont reliant la France à l'Espagne. Ensuite, ils avaient accroché leur victime, une corde aux pieds, au-dessus de la rivière Bidassoa. (Source, *Sud-Ouest*, 12 février 2004)

### Pauvres pandores

Le 5 février, à Belle-Ile-en-mer, une patrouille de gendarmes décide faire souffler dans un éthylomètre un marin pêcheur qui sort d'un débit de boisson, mais qui n'avait bu que du café. Manque de chance, le chauffeur-pandore, qui s'était garé en catastrophe, au bout d'un quai, oubliait de serrer le frein à main du véhicule répressif, lequel tombait à l'eau. Pendant ce temps, les gendarmes se saisissaient du marin et le conduisaient menottes aux mains à la brigade. Où il subit une seconde séance d'éthylomètre. En vain. Il aura droit à des excuses. (Source, *Le Canard Enchaîné*, 18 février 2004)